

# PATRIMOINE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

---

## *LES MANUSCRITS MUSICAUX DU MOYEN ÂGE*

### *DE LA BIBLIOTHÈQUE INTERUNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER*

Le fonds patrimonial, que la bibliothèque interuniversitaire (BIU) de Montpellier s'enorgueillit de posséder dans chacune de ses sections actuelles, date du XIX<sup>e</sup> siècle (sauf pour la médecine), époque de la constitution des différentes bibliothèques qui la composent. C'est cependant la faculté de Médecine, vénérable et illustre institution, qui se trouve aujourd'hui gardienne d'un fonds exceptionnel.

Après la création de l'École de Santé par la Convention, en 1794, et son installation dans les locaux de l'Archevêché, le besoin se fit sentir de compléter et d'étoffer une bibliothèque alors nettement insuffisante. Gabriel Prunelle (1777-1853), médecin et bibliothécaire, fut chargé par le montpelliérain Jean-Antoine Chaptal (1756-1832) – médecin lui-même, mais surtout ministre de l'Intérieur –, de l'inspection des dépôts littéraires constitués après la Révolution à partir des biens confisqués. C'est principalement en Bourgogne qu'il a « détourné » ce que son esprit d'humaniste et son âme de bibliothécaire avaient choisi pour sa chère École de Santé. Il recueillit ainsi, entre autres, des documents dans la bibliothèque du président Bouhier, de Dijon, qui l'avait vendue à Clairvaux peu avant la Révolution, et dans celles de l'Oratoire de Troyes et d'Auxerre.

Des acquisitions ultérieures du même Prunelle, comme, par exemple celle de la bibliothèque du cardinal Albani – ce qui nous vaut la possession de nombreux manuscrits italiens et des manuscrits de la reine Christine de Suède –, vinrent compléter le fonds.

A côté de ces manuscrits, la bibliothèque possède plus de 100 000 volumes antérieurs à 1800, quelque 300 incunables de toutes disciplines, et toutes les thèses anciennes de médecine de Montpellier et de Paris. Elle conserve également les archives de la faculté jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, et en particulier les registres d'inscription.

#### **Le fonds de manuscrits**

Le fonds de manuscrits<sup>1</sup> – 800 volumes dont les deux tiers sont antérieurs à l'imprimerie et 160 environ au XIII<sup>e</sup> siècle – est particulièrement riche et précieux. Il témoigne d'une remarquable diversité de langues telles que le latin mais aussi le grec,

---

1. Parmi lesquels un psautier dit de Charlemagne, du VIII<sup>e</sup> siècle, une Bible historiée du XIV<sup>e</sup>, le *Roman de la Rose* ou le *Roman de Perceval*, la *Chirurgie* de Guy de Chauliac en langue d'oc..., la correspondance de la reine Christine de Suède ou les recueils d'archives de Guichenon sur les pays de Savoie...

*MIREILLE VIAL*

**Bibliothèque interuniversitaire  
de médecine de Montpellier**

mél : fonds\_ancien@sc.univ-montp1.fr

l'arabe, l'italien, le français (langues d'oc et d'oïl)... Les belles-lettres sont les mieux représentées (auteurs de l'Antiquité, philosophie, linguistique, littérature...). Viennent ensuite des livres religieux (Bibles, Heures et bréviaires...) et des manuscrits de médecine, dont un petit nombre seulement sont anciens. Certains sont richement illustrés, d'autres se présentent sous la forme de recueils austères, glosés ou non. Afin de mettre en valeur ce fonds, un projet original et exceptionnel en bibliothèque universitaire a été lancé : la réalisation et l'édition d'un cédérom.

### État des lieux

Le fait que ce fonds se trouve dans une bibliothèque universitaire a sans doute été bénéfique, et ceci pour plusieurs raisons : stabilité de la tutelle, personnel professionnel « obligé », conscience de posséder un patrimoine d'importance nationale et même internationale.

Mais il est évident que ce patrimoine, bien que réservoir immense de sujets de recherche ou de thèses universitaires, ne peut être considéré aujourd'hui comme absolument prioritaire parmi les missions de la bibliothèque universitaire, ni parmi celles de la faculté. Malgré tout, le fonds a bénéficié de toute l'attention des directeurs successifs ; grâce à des ateliers de restauration et de photo, des conditions de conservation du fonds particulièrement favorables sont assurées. D'autre part, la consultation est facilitée et les manuscrits eux-mêmes restent pour le moment tout à fait accessibles.

Cependant, il y a encore beaucoup à faire pour exploiter, mettre en valeur et faire connaître ces manuscrits :

- certains d'entre eux, très connus, ont été étudiés, parfois à fond. Des chercheurs de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT-CNRS), mais aussi du monde entier, sont régulièrement reçus. Toutefois, aucune étude scientifique d'ensemble, ou en tout cas de certains ensembles, n'est disponible et le signalement de la collection reste très partiel<sup>2</sup> ;
- la politique systématique de repro-

duction permet une consultation et une diffusion faciles dans les milieux scientifiques, mais dans la limite des supports traditionnels ;

- une politique d'édition de cartes postales et de plaquettes a été mise en place, mais le public qu'elle touche - celui des manifestations locales tels par exemple, la Comédie du livre et les visiteurs du musée Atger<sup>3</sup> - reste limité. Faute de moyens, surtout en personnel, il n'est actuellement pas possible d'organiser des expositions, conférences et autres animations qui intéresseraient un large public.

La situation du fonds patrimonial est loin d'être défavorable, mais il reste encore largement à découvrir : c'est ici que les nouvelles technologies ont leur mot à dire !

C'est la conjonction de quelques facteurs qui a décidé du lancement d'un cédérom :

- l'initiative revient à Benoît Lecoq, ancien directeur. Ce dernier, en effet, a eu la volonté de mener une opération d'envergure de mise en valeur du patrimoine, et notamment de ce fonds, au moyen des nouvelles technologies ;
- un environnement favorable à Montpellier : le CNUSC (Centre national universitaire sud de calcul), et son potentiel d'hommes et de machines, fut partenaire dès le départ ; le service informatique de la BIU s'avéra d'une aide précieuse ;
- la nomination d'un nouveau conservateur affecté au fonds ancien, mais sensibilisé à l'informatique.

### Les objectifs

La définition des objectifs, première étape d'une telle opération, a naturellement imposé le choix du support cédérom. Des options initiales ont été établies qui ont sous-tendu la conception du projet.

1. Pour compléter le signalement et l'étude des manuscrits, développer

2. Tome 1 du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques* paru en 1849.

3. Le musée Atger est géré par la bibliothèque de médecine. Il rassemble une collection de 1 000 dessins des écoles flamandes, italiennes et françaises du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

### Chansonnier dit de Montpellier, fin XIII<sup>e</sup> siècle

© Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier

leur connaissance et leur diffusion parmi les scientifiques, il fallait stimuler la recherche et provoquer ces études en proposant :

- de ne pas se limiter à un simple stockage de données. Il s'agissait certes de réaliser une base d'images ou de données, mais en enrichissant le document par une forte valeur ajoutée. Il fallait donc demander un travail spécifique, inédit qui bénéficierait d'un support attractif pour l'auteur et pourrait éventuellement servir de tremplin pour les futurs chercheurs ;
  - d'envisager une diffusion internationale en développant en parallèle une banque de données sur un site Web accessible par Internet, qui compléterait le cédérom, et offrirait ainsi une tribune internationale aux chercheurs concernés, qu'ils soient auteurs ou lecteurs ;
  - de considérer cette première action comme le début d'une mise en valeur systématique du fonds grâce aux nouvelles techniques, mais en ne se limitant pas seulement au type de cédérom réalisé actuellement.
2. Pour élargir l'audience de ce patrimoine vers un public autre, il fallait concevoir un outil « grand public », attractif, et apporter un contenu pédagogique qui mette à la portée de

**Chansonnier dit de Montpellier, fin XIII<sup>e</sup> siècle**

© Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier

tous, ou presque, des documents en général inaccessibles et éclaire des notions peu familières. Ce double choix est véritablement le pari de ce cédérom.

3. Enfin, pour contribuer à la conservation, il fallait proposer des documents de substitution de grande qualité, tout en gardant à l'esprit que le chercheur, un jour ou l'autre, prendrait le manuscrit en main.

**Les réponses informatiques**

Les possibilités techniques du cédérom ont apporté un certain nombre de réponses à cet ensemble de propositions.

En premier lieu, les avantages habituels et connus de l'apport de l'informatique, par exemple la capacité de stockage<sup>4</sup>, mais aussi la qualité et la fiabilité de la reproduction, ainsi que les possibilités de travail sur les images – toutes ont été numérisées à très haute définition afin de se réserver la possibilité de diverses utilisations<sup>5</sup>.

Elles seront cependant stockées à des définitions différentes, selon la qualité et le format de l'original, pour optimiser l'occupation de mémoire. D'autre part, leur qualité sera calculée pour permettre une bonne lecture à l'écran, mais pas une impression exploitable commercialement. Le zoom permet un grossissement de 200 %.

Un accès facile au document sera possible, au moyen, notamment, d'un outil de recherche performant qui permet une recherche croisée par critères ou par mots-clés prédéfinis. Seront également offerts des possibilités de navigation hypertexte et hypermédia, et des outils de travail autorisant le téléchargement, l'impression, les tris, les signets, etc. Toutes choses qui concernent le chercheur, mais pas exclusivement.

Le cédérom permettra une nouvelle approche du savoir, plus aisée destinée à un public plus diversifié. Il donnera accès à un contenu inédit et attractif – images, textes à vocation pédagogique, glossaire, etc. –, à un outil de connaissance performant grâce aux liens hypertextes et hypermédiés qui apparentent l'acquisition de connaissances à une promenade ludique. L'ergonomie des outils de travail en facilitera grandement l'utilisation.

Enfin, pour favoriser une large diffusion, une traduction intégrale en anglais a été faite, et la connexion sur le Web est automatique.

**L'application de ces choix**

Ceci étant posé, quel allait être le contenu du cédérom ? Une inclination personnelle n'est sans doute pas étrangère au choix d'un corpus musical, mais ce sont des arguments plus sérieux qui en ont décidé.

La bibliothèque a la chance de posséder deux manuscrits extrêmement précieux, entièrement consacrés à la

musique. Le *Tonaire de saint Bénigne de Dijon*, du XI<sup>e</sup> siècle (coté H 159), recueil de pièces destinées à l'enseignement du chantre, comprend une double notation alphabétique et neumatique d'un très grand intérêt musicologique ; et le *Chansonnier dit de Montpellier*, recueil de motets (coté H 196), témoin unique des débuts de la polyphonie, qui comporte de très belles enluminures de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

Ces deux manuscrits, au contenu multimédia avant la lettre, auraient à eux seuls justifié une application multimédia – pour le son avant tout –, et donc un cédérom. Mais s'y sont ajoutés de nombreux fragments de musique dispersés dans quelque vingt-sept autres manuscrits divers dont certains sont illustrés et ont aussi une grande valeur.

Cet ensemble, cohérent, exhaustif dans ce domaine pour notre fonds, était intéressant à plusieurs titres et d'une taille gérable. A ce corpus a été jointe, en cours de route, toute une série d'enluminures datant principalement des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, représentant des instruments de musique, qui complètent les illustrations de façon très attrayante, et offrent elles aussi des possibilités d'exploitation multimédia.

L'existence d'études et de dossiers ayant ces manuscrits pour sujet fut un autre atout. Les chercheurs « experts » furent vite repérés et convaincus (ce qui fut facile : ils ont été enthousiasmés et ont pris la chose très à cœur !) de participer à l'opération.

C'est à ce stade que les différents publics visés ont pu être définis : d'une part, le public scientifique, c'est-à-dire les chercheurs, les musicologues, les historiens, les linguistes, les paléographes, les musiciens interprètes..., d'autre part, le public amateur – éclairé ou non – de musique ou d'art du Moyen Âge, ainsi que les élèves et étudiants de conservatoire ou d'histoire de l'art...

**La réalisation**

Une fois les objectifs et le contenu définis, il a fallu constituer une équipe, l'environnement universi-

4. Il s'agit ici de 522 photos – détails compris – compressées en format JPEG, vingt minutes de son, quatre minutes de vidéo, une dizaine de transcriptions musicales (logiciel d'écriture musicale « Finale »), 700 pages de textes, soit environ 600 Mo, donc un échantillon de documents très significatif.

5. Nous envisageons ainsi de faire des imprimés (cartes, affiches...) et des reproductions à la demande pour des expositions par exemple.

taire a été précieux. Le CNUSC s'est chargé de la constitution de la base de données accessible sur le Web qui sera aussi le modèle conceptuel du cédérom. Il hébergera notre site.

Le directeur de la formation de concepteur multimédia du SUFCO (Service de la formation continue), notre conseiller, a permis le recrutement d'un concepteur. L'atelier photo de la BIU a assuré toutes les prises de vue, l'IRHT a numérisé toutes les photos, dans le cadre d'une convention.

L'équipe d'experts a été recrutée autant que possible à l'université de Montpellier, mais elle comprend aussi un professeur de musicologie médiévale de l'École des hautes études en sciences sociales, un paléographe de l'IRHT, et un professeur de l'université du Kentucky, spécialiste du chansonnier.

Pour élaborer ce type de produit, si l'on veut éviter le simple collage d'informations et obtenir quelque chose de construit et de qualité, il est absolument indispensable de travailler avec des professionnels du multimédia. Le dialogue établi avec eux est permanent et très enrichissant.

La structure générale du projet repose sur quatre modules :

*La bibliothèque.* Ce module présente les services de la BIU et propose une visite guidée, sous forme d'un diaporama animé, retraçant l'historique de la faculté, de la bibliothèque et de son fonds.

*Le corpus des folios choisis.* Il s'agit ici de la musique et des enluminures, accessibles de deux manières différentes : d'une part, d'après le principe de l'encyclopédie, on explore selon son bon plaisir en prenant les nombreux embranchements possibles ; d'autre part, on effectue une recherche documentaire classique, au moyen de critères prédéfinis (genre musical, type de notation, lettre ornée, scène historiée...) ou de mots-clés.

Chacun des quarante-trois manuscrits est caractérisé par un en-tête qui le définit rapidement, par une notice descriptive détaillée, et par une étude

scientifique musicologique et/ou iconographique. Dix pièces musicales ont fait l'objet d'un enregistrement inédit selon les directives des experts et ont été transcrites en notation musicale moderne.

Les folios sont tous présentés en pleine page ; certaines enluminures ont fait l'objet d'une prise de vue particulière : l'affichage par défaut se fait sur un demi-écran. Les fonctionnalités informatiques sont accessibles à tout moment.

*L'histoire de l'écriture musicale.* Module pédagogique, c'est une véritable histoire condensée de la musique occidentale, des origines au XV<sup>e</sup> siècle. Elle est accompagnée d'illustrations sonores et d'images du corpus ou d'autres documents qui complètent l'information, d'une carte de localisation des différentes notations et de repères historiques, dans une double présentation chronologique et thématique.

*Les instruments de musique.* L'approche peut être identique à la précédente ou directe par le choix d'un instrument. Un extrait vidéo présente des instruments reconstitués et joués.

Sur Internet, en sus des photos présentes sur le cédérom, l'intégralité des deux manuscrits vedettes (160 et 398 f<sup>o</sup>) sera accessible par les mêmes clés de recherche.

### Le budget

Ce projet a bénéficié d'un très large consensus auprès des nombreux partenaires, qui ont accepté de travailler pour de modestes rémunérations. Le CNUSC et l'IRHT ont fourni leurs prestations gratuitement.

Des subventions ont été accordées par la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) Languedoc-Roussillon et le pôle européen de Montpellier. La Fondation France Telecom a aidé le groupe « Gilles Binchois » pour l'enregistrement. La BIU a financé le reste. La somme globale s'est montée à 580 000 F environ,

### **Chansonnier dit de Montpellier, fin XIII<sup>e</sup> siècle**

© Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier

c'est-à-dire la moitié du prix normal d'une telle opération. Malgré nos efforts, aucun sponsor privé n'a été intéressé.

Le cédérom sera disponible – sauf incident – au début de l'année 1999. Son prix n'est pas encore fixé, mais se situera dans les prix moyens du marché.

Bien que le travail ne soit pas encore terminé, et que l'on ne puisse évidemment pas présumer de son succès, il semble, au travers de cette expérience, que ce domaine éditorial faisant appel aux nouvelles technologies ouvre des perspectives intéressantes aussi bien pour le public, y compris scientifique, que pour le fonds.

Dans ce projet, les bibliothécaires ont été les initiateurs, les concepteurs et les coordinateurs d'une équipe. Ils se sont appuyés sur la communauté universitaire et sur la compétence de spécialistes de ces technologies pour faire... leur métier : mettre en valeur et transmettre dans de bonnes conditions un savoir et un patrimoine très riches.

Septembre 1998